



**Rapport du directeur exécutif
de la
Commission de coopération environnementale**

**Rapport établi en date du 2 juin 2006,
à présenter au cours de la
XIII^e session ordinaire du Conseil de la CCE
qui se tiendra le 28 juin 2006,
à Washington.**

1. Introduction

Le présent rapport fait état des activités réalisées entre le 1^{er} juin 2005 et le 31 mai 2006.

Au cours de l'année, la CCE a accompli d'énormes progrès en vue de parachever son cadre de planification et d'exploitation. Cela lui a permis d'atténuer les conséquences des incertitudes budgétaires, à la fin de 2005 et au début de 2006, qui ont retardé la mise en œuvre d'importants projets prévus dans le Plan stratégique pour 2005 à 2010 et le Plan opérationnel pour 2005. L'état d'avancement et les résultats de chaque projet sont exposés ci-après en fonction de chacun des trois domaines prioritaires du Plan stratégique auquel chaque projet appartient. Après avoir parachevé depuis peu le Plan opérationnel pour 2006, le Secrétariat s'est donné pour priorité de faire coïncider plus étroitement le processus de planification avec le cycle d'exploitation en s'efforçant de faire approuver plus rapidement le plan et le budget pour 2007.

Faits saillants depuis la session ordinaire du Conseil de juin 2005

L'année écoulée a donné lieu à de nombreuses réalisations, dont les suivantes :

Le RETC – L'instauration récente du premier *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants) constitue une réalisation importante pour le Mexique et la CCE; elle jette les bases de la première évaluation globale des rejets et des transferts de substances chimiques toxiques sur le continent. Les employés du Secrétariat de la CCE et les fonctionnaires des trois pays ont consacré beaucoup de temps, de ressources et de connaissances à l'accomplissement de cette démarche. Le Secrétariat a notamment apporté son soutien pendant plus de six ans à ce programme de RETC en renforçant les capacités du personnel des secteurs public et privé, en sensibilisant le public et les organisations non gouvernementales (ONG), en assurant une formation, et en apportant un appui administratif et technique. Comme c'est le cas ailleurs en Amérique du Nord, les données recueillies dans le cadre du RETC permettront de respecter le droit de la population mexicaine à être informée en permettant aux citoyens de se renseigner au sujet des substances chimiques rejetées et transférées sur le plan local. L'instauration de ce registre incite les entreprises à réaliser des activités de prévention de la pollution et aide l'industrie et le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique à surveiller les progrès accomplis en faveur de l'environnement. Cette instauration permet également de respecter la promesse d'évaluer réellement les rejets et les transferts de polluants à l'échelle du continent, et de pouvoir analyser les données des trois pays nord-américains par secteur, par établissement et par milieu ambiant dans le cadre du rapport annuel de la CCE intitulé *À l'heure des comptes*, et au moyen de l'Atlas environnemental nord-américain.

Établissement d'un rapport visé à l'article 13 de l'ANACDE – En février, le Secrétariat a annoncé le début d'une étude sur les débouchés et les défis du bâtiment écologique en Amérique du Nord en vue d'établir un rapport visé à l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Cette étude permettra de connaître la situation du bâtiment écologique en Amérique du Nord ainsi que ses débouchés, d'examiner les facteurs qui ont donné lieu à des réussites et à des difficultés notables, et de trouver des moyens d'optimiser les avantages environnementaux que peut offrir ce mode de construction. Le Secrétariat a constitué un groupe de spécialistes internationaux chevronnés pour guider cette étude, et celui-ci tiendra sa première réunion le 13 juin à Montréal. L'étude a débuté par une phase de collecte et d'analyse d'informations qui donnera lieu à la rédaction de documents de référence et de recherche que le Secrétariat a commandés. Celui-ci prévoit présenter au Conseil, en 2007, la version finale du rapport et les recommandations qui l'accompagnent.

La santé des enfants – La CCE a mis fin aux travaux du projet sur la santé des enfants, entrepris en vertu d'une résolution que le Conseil a adoptée en 2000, en publiant deux rapports : le premier en janvier, intitulé *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord : Premier rapport sur les indicateurs et les mesures disponibles*, et le deuxième en mai, intitulé *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*.

Le secteur privé – Deux réalisations importantes ont donné suite à la décision du Conseil de renforcer la contribution du secteur privé à la mise en œuvre des projets de la CCE. En premier lieu, le projet réalisé au Mexique, sous l'égide de la CCE, en vue « d'écologiser la chaîne d'approvisionnement » dans le cadre du *Global Environmental Management Initiative* (Projet mondial de gestion de l'environnement) permet déjà à quatre multinationales et à vingt-huit petites et moyennes entreprises (PME) qui les fournissent, situées dans la zone urbaine de Mexico, de réaliser des économies tout en écologisant leurs procédés de fabrication. Depuis l'année dernière, le projet a permis de réduire la consommation d'énergie et de matières premières et de réaliser des économies de près d'un million de dollars américains. En deuxième lieu, le Secrétariat mène des consultations dans les trois pays, auprès des cimenteries, afin d'établir un cadre commun de surveillance et de déclaration des polluants. Ce cadre s'avère nécessaire à la suite de la découverte, au cours de l'établissement du rapport *À l'heure des comptes*, d'importantes incohérences dans les programmes nationaux de déclaration de polluants. La CCE continue également d'établir des liens avec les responsables du programme visant à assurer la durabilité de l'industrie du ciment qu'a instauré le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable), et elle se fonde sur l'expérience que ce dernier a acquise en instaurant des protocoles communs de surveillance et de déclaration des gaz à effet de serre et des principaux polluants atmosphériques.

L'Atlas environnemental nord-américain – Au cours de la dernière année, des fonctionnaires et des scientifiques des trois pays ont collaboré avec le Secrétariat et réussi à élaborer deux nouvelles couches de données qu'ils ont ajoutées aux fonds de carte de l'atlas nord-américain. L'une illustre les principaux bassins hydrographiques et l'autre constitue une version améliorée des écorégions terrestres. On doit noter que la représentation des deuxième et troisième niveaux de ces écorégions terrestres a constitué une innovation de taille lors de leur publication par la CCE en 1997. L'ajout récent des données du troisième niveau est important, non seulement en raison de la plus grande précision et de l'utilité de cette information environnementale de base, mais aussi parce que l'ensemble des données a été rendu pleinement compatible avec le cadre numérique de l'atlas nord-américain. Ces nouvelles cartes, ainsi que les cartes complémentaires des écorégions marines qui seront disponibles sous peu, permettront aux trois pays de disposer d'une perspective continentale commune pour évaluer l'environnement et gérer les écosystèmes.

La conservation de la biodiversité – La mise en œuvre du Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord, qui a débuté en 2003, a connu des progrès analogues à ceux de l'atlas au cours de la dernière année avec la publication de six plans d'action nord-américains de conservation, les premiers de ce genre. Ces plans se fondent sur un modèle de conservation à l'échelle trinationale que les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont élaboré en collaboration avec des scientifiques, des universitaires et des environnementalistes. Le choix des espèces terrestres et marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation s'appuie sur divers critères, dont un point de vue commun quant aux menaces auxquelles est confrontée chaque espèce, sa situation géographique, ses caractéristiques et les possibilités de réussite en matière de conservation.

La gestion rationnelle des produits chimiques – Depuis le début des activités de la CCE, le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) a servi de cadre à la coopération internationale et a permis d'accomplir des progrès notables. Ceux-ci se sont poursuivis au cours de l'année écoulée et ont donné lieu, par exemple, à l'établissement du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au lindane qui sera soumis à l'approbation du Conseil au cours de sa prochaine session ordinaire. Les

fonctionnaires des trois pays ont fait preuve de diligence lorsqu'ils ont examiné l'avenir du projet de GRPC, et les orientations qu'ils proposent seront également soumises à l'examen du Conseil.

Les communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE – En dernier lieu, on doit noter que les citoyens continuent de faire appel à la CCE lorsqu'ils estiment que l'un des pays omet d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement. Le Secrétariat a publié le onzième dossier factuel (relatif à Tarahumara) en janvier 2006. À la fin de mai 2006, son personnel était en train de constituer quatre autres dossiers factuels et d'examiner onze communications.

2. État d'avancement des activités cadrant avec le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010

Depuis juin 2005, le Secrétariat a mis fin à un certain nombre d'activités et mis en œuvre des projets qui cadrent avec les trois grands domaines prioritaires que le Conseil a choisis pour les cinq prochaines années : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités, et les liens entre l'environnement et le commerce.

2.1 Information nécessaire à la prise de décisions

2.1.1 *Gestion de l'information environnementale de la CCE*

À la suite de la session ordinaire que le Conseil a tenue en 2005, la CCE a élaboré un cadre pour l'assurance de la qualité, avec l'aide du Groupe d'experts en information, et ce cadre sera en application sous peu. La CCE a également élaboré une politique de gestion de la qualité que le Conseil a adoptée, ainsi que des plans de projets relatifs à l'assurance de la qualité, notamment celle des données. Elle a aussi élaboré des règles connexes qui font désormais partie du cycle de planification des projets, et a présenté le tout au Conseil en même temps que le Plan opérationnel pour 2006. La CCE a en outre instauré des règles et des normes d'examen et de contrôle de la qualité des publications et des documents d'information qui accompagnent la politique et sont contenues dans un document général qui énonce la politique et les règles de la CCE en matière d'assurance de la qualité. Ces règles seront en application pour les documents qui consigneront les résultats obtenus en 2006 dans le cadre des programmes. D'autres mesures sont en voie d'élaboration, notamment l'identification numérique officielle des documents et le contrôle des versions; la mise en place d'un système de suivi afin que chaque processus de consultation et d'examen soit plus transparent et plus efficace; la collecte de données sur l'état de la gestion de la qualité et sur les progrès accomplis dans ce domaine.

2.1.2 *Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord*

La CCE a réalisé un examen de ses ensembles de données afin de déterminer à quel point ils peuvent être utiles pour l'Atlas de l'environnement nord-américain et quelles sont les conditions requises pour les rendre compatibles. Elle a également rendu compatibles avec l'atlas les données sur les émissions des centrales électriques en Amérique du Nord, et a mis au point des démonstrations de représentation de résultats sur une carte. Des démarches sont en cours en vue de relier des bases de données de qualité avec le cadre de l'atlas, notamment celles sur les émissions des centrales électriques et sur la qualité de l'air dans les grandes villes. La CCE continue d'encourager et de faciliter la collaboration entre les trois organismes chargés des atlas nationaux afin de poursuivre l'établissement et l'amélioration de fonds de carte pour l'atlas nord-américain. À cette fin, en décembre 2005, le Secrétariat a animé une réunion organisée par l'*United States Geological Survey* (USGS, Service géologique des États-Unis) qui avait pour but de confirmer l'importance que revêt une carte continentale d'un seul tenant pour la CCE, et d'examiner les priorités auxquelles consacrer des activités de développement concertées. Les trois organismes ont fait état de progrès en ce qui concerne une nouvelle couche de données illustrant la délimitation des bassins fluviaux, et la CCE a par la suite contribué à la coordination et à la révision d'une

version imprimée de la carte. Vers le milieu de 2006, ces trois organismes et la CCE sont censés publier le fonds de carte numérique, lequel constituera la dixième couche de données de la série.

Des travaux trinationaux concertés qu'a financés la CCE ont permis d'actualiser la carte des écorégions d'Amérique du Nord que celle-ci avait publiée en 1997. Cette nouvelle version, que les trois pays doivent encore examiner, donne un troisième niveau de détail complet et uniforme des écorégions des trois pays. La totalité des données a fait l'objet d'un rajustement afin de pouvoir intégrer celles-ci dans la série du cadre de l'atlas nord-américain. La base de données géospatiales est constituée et fera l'objet d'un dernier examen avant sa publication au milieu de 2006. La CCE prévoit terminer vers la fin de l'année le document descriptif accompagnant la carte des écorégions.

La cartographie des bassins hydrographiques et des écorégions terrestres permet maintenant aux décideurs nord-américains de tirer parti des ajouts de données à la série de couches qui permettent d'analyser et d'illustrer les problèmes environnementaux à l'échelle continentale, tout en éclairant et en soutenant les démarches trilatérales entreprises de façon concertée. Les fichiers de données géospatiales pour ces cartes seront ajoutés à la série du cadre de l'atlas et seront téléchargeables dans le site de chaque atlas national et de la CCE.

Des travaux sont en cours en vue d'étendre au milieu marin la cartographie des écorégions. Les écorégions marines sont maintenant cartographiées et décrites avec trois niveaux de détail, tout comme les écorégions terrestres. Les travaux techniques visant à adapter les fichiers de données géospatiales au cadre de l'atlas se termineront à la fin de juin 2006. Les écorégions marines seront publiées avec la série du cadre de l'atlas dès que le document décrivant les aspects écologiques sera terminé et mis en correspondance avec les écorégions.

2.1.3 Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord

L'année 2005 a été marquée par la publication officielle d'un inventaire d'émissions atmosphériques dans six États frontaliers du nord du Mexique, et ce, au cours d'une activité publique organisée en juin par le Semarnat et l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie) au sein de la ville frontalière de Ciudad Juárez, dans l'État de Chihuahua. Il s'agissait d'une étape supplémentaire dans le cadre des efforts que la CCE déploie depuis quelques années afin de soutenir l'instauration du premier inventaire national d'émissions atmosphériques au Mexique. En novembre 2005, ce pays a publié la première ébauche de cet inventaire pour fin d'examen. On peut consulter, en espagnol et en anglais seulement, les inventaires d'émissions atmosphériques établis dans les six États ainsi que celui à l'échelon national dans le site de l'INE, à l'adresse http://www.ine.gob.mx/dgicurg/calare/lineas/inventario_nacional.html.

Les autres activités que la CCE a réalisées en 2005 dans le domaine de la qualité de l'air comprennent les suivantes : l'établissement d'un premier inventaire d'émissions atmosphériques maritimes; la compilation de dix ans de tendances en matière de qualité de l'air visant plusieurs polluants atmosphériques dans de grandes villes nord-américaines; un aperçu des capacités et des besoins relativement à la surveillance de la qualité de l'air dans des endroits non pollués d'Amérique du Nord qui sont situés en dehors des centres urbains.

2.1.4 Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord

Grâce au soutien de la Banque mondiale, un programme de biosurveillance du sang chez les mères d'un premier bébé est en cours au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Il donne lieu à l'application de plusieurs protocoles d'échantillonnage et d'analyse comparables et compatibles (par souci d'uniformité dans les trois pays) visant les BPC, les pesticides, les métaux toxiques, et les dioxines et furanes. Ce projet aidera le Mexique à établir un ensemble limité de données fondamentales sur le sang maternel, et à

évaluer les endroits névralgiques pour l'environnement sur son territoire en raison des fortes concentrations de ces substances chimiques que l'on y trouve. Ces données constitueront des éléments d'information concrets pour fixer des priorités de gestion des risques et choisir les substances qui feront l'objet d'une surveillance. Des échantillons de sang maternel, prélevés au Canada et au Mexique, sont en cours d'analyse, alors que des données provenant d'études comparables déjà réalisées aux États-Unis seront fournies pour fin d'examen. Des résultats préliminaires seront présentés au cours de l'été de 2006, et un rapport découlant d'un examen trinational par des pairs est attendu au début de 2007.

Avec l'aide de la CCE, des chercheurs mexicains ont réalisé une étude approfondie de l'état, de la surveillance et de l'évaluation de nombreuses substances prioritaires au Mexique. En outre, une première compilation d'informations a eu lieu à partir de la « littérature grise » (p. ex., des ensembles de données et des thèses universitaires non publiées s'appuyant sur la surveillance de substances prioritaires au Mexique). Combinés aux compétences de scientifiques nord-américains, ces rapports contribueront à l'élaboration d'une proposition en vue de solliciter l'aide d'institutions financières internationales pour améliorer les infrastructures et les capacités du Mexique en matières de surveillance et d'évaluation. En avril 2006, la CCE a constitué un groupe de spécialistes renommés dans ces deux domaines afin de cerner les principaux éléments d'un cadre de surveillance pour ce pays. Elle prévoit également tenir un atelier afin d'améliorer le programme et d'ébaucher une proposition de financement pour l'automne de 2006. L'objectif principal de cette démarche consiste à améliorer la comparabilité et la compatibilité des données sur les substances toxiques à l'échelle du continent, données dont se servent les Parties pour prendre des décisions concernant la réduction des risques et la durabilité de l'environnement.

Les travaux de la CCE relatifs à la surveillance et à l'évaluation des polluants comprennent une année d'échantillonnage passif afin de relever les concentrations de polluants organiques persistants (POP) à onze emplacements au Mexique, d'y établir un réseau de surveillance des dioxines et furanes, et d'y analyser des échantillons de chair de poisson prélevés à divers endroits afin d'y mesurer les concentrations de métaux et de POP. Il faut toutefois noter que les activités ont dû cesser sur deux sites homologués de surveillance de dépôts de mercure en raison d'un manque de financement.

2.1.5 Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le Semarnat afin d'organiser la réunion du groupe consultatif sur le registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP), et ce, dans le cadre du quatrième atelier que le Semarnat a tenu à Monterrey, du 17 au 19 octobre 2005, avec des représentants d'États mexicains. En compagnie de fonctionnaires nationaux spécialistes des RRTP, le Secrétariat a actualisé le *Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants nord-américains*. Ce plan d'action offre un cadre qui permet de régler un certain nombre de questions techniques afin de favoriser la comparabilité et la compatibilité des données des trois pays. En outre, le Secrétariat a rédigé un document de référence afin de guider les discussions au cours de la réunion, notamment celles concernant le rapport *À l'heure des comptes* et l'intégration des données mexicaines dans ce rapport.

Le Secrétariat est en train d'établir le rapport *À l'heure des comptes* à partir des données déclarées en 2003, et il prévoit de publier en juillet 2006. Ce rapport comprendra un chapitre spécial sur l'industrie du ciment en Amérique du Nord, et les informations qui ont servi à rédiger ce chapitre proviennent des gouvernements, d'associations industrielles, de cimenteries et d'ONG. Les entrevues et les consultations menées auprès de représentants de ces entités ont permis de vérifier les données et de se renseigner sur les activités de prévention de la pollution. Le site Web *À l'heure des comptes en ligne*, à l'adresse <http://www.cec.org/takingstock/index.cfm?varlan=français>, offrira sous peu une fonction de recherche dans les ensembles de données.

Après plusieurs années d'élaboration, le Mexique a instauré le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants), lequel rend obligatoire la

déclaration de ces rejets et transferts; ses données seront publiées pour la première fois en 2006. Cet effort à long terme donne suite à l'engagement que le Conseil a pris en juin 1997, en vertu de sa résolution n° 97-04, de promouvoir la comparabilité des RRTP nord-américains. L'inclusion des données mexicaines améliorera grandement l'aptitude à évaluer, à l'échelle continentale, l'information sur les sources et la quantité de rejets et de transferts de polluants, ainsi que la manière dont ils s'effectuent. En outre, le Semarnat est en train d'élaborer la *Norma Oficial Mexicana* (Norme officielle mexicaine) afin de doter le RETC de derniers fondements légaux. Dans le cadre de son projet de RRTP, la CCE offrira une aide technique au cours de l'élaboration de cette norme.

Le Secrétariat et les Parties déploient des efforts de sensibilisation en vue de faire participer des représentants de l'industrie aux discussions sur les RRTP. L'un des plus importants défis consiste à cerner les besoins de l'industrie et à favoriser l'exactitude des déclarations au Mexique. Le Secrétariat a entrepris des travaux avec ce secteur afin de promouvoir le recours à des méthodes uniformes à l'échelon régional en ce qui a trait à la surveillance et à la déclaration des rejets de polluants. Des discussions sont en cours avec le secteur du ciment et le WBCSD afin de favoriser l'élaboration d'un protocole nord-américain pour la déclaration des substances toxiques. Il est prévu de faire connaître ces travaux à d'autres secteurs et d'aider le Mexique à élaborer des documents qui conseilleront les entreprises du Mexique de manière à ce que leurs déclarations soient exactes.

La CCE a publié, le 17 mai 2006, le rapport intitulé *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*, qui a donné lieu à un examen approfondi auquel ont participé, outre des représentants des Parties et le public, les membres de l'ancien Comité consultatif d'experts sur la salubrité de l'environnement des enfants que les Parties avaient nommés. Ce rapport fait suite à celui sur les indicateurs de la santé des enfants et l'environnement publié le 26 janvier 2006.

2.1.6 Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord

Le Conseil a approuvé ce projet en mai 2006 et sa mise en œuvre vient tout juste de débuter.

2.2 Le renforcement des capacités

2.2.1 Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages

En février 2006, le Secrétariat et les organismes d'exécution des lois sur les espèces sauvages d'Amérique du Nord ont organisé un séminaire par vidéoconférence sur l'utilisation de l'Internet pour combattre le commerce illégal des espèces de flore et de faune protégées. Les agents qui y ont assisté, et se trouvaient à sept endroits différents, ont participé à des exercices visant à déterminer la portée de ce commerce illégal, et ont également examiné des méthodes et des moyens d'action en vue de faire obstacle à ce problème grandissant. Ce séminaire donnait suite aux efforts déployés par les organismes d'exécution des lois sur les espèces sauvages en vue de renforcer leurs capacités de collecte de renseignements et de réalisation d'enquêtes. En outre, ce séminaire a permis de déterminer s'il était rentable de faciliter l'échange d'informations et la réalisation d'activités de formation dans le cadre d'une vidéoconférence.

Le Secrétariat travaille en collaboration avec les organismes d'exécution afin d'actualiser la publication de la CCE intitulée *North American Wildlife Forensic Laboratories* (Les laboratoires nord-américains d'analyse médico-légale concernant les espèces sauvages). Cette démarche consiste à recueillir de l'information sur les centres d'analyse médico-légale concernant ces espèces en Amérique du Nord et à la faire parvenir au milieu qui se charge de l'exécution des lois connexes ainsi qu'aux intervenants. La CCE prévoit terminer cette mise à jour vers la fin de l'année et elle l'affichera dans son site Web.

Le Secrétariat a également animé un forum visant à ce que les représentants d'organismes participants échangent de l'information et fixent des priorités régionales en vue de renforcer les capacités d'exécution

des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord. Ce forum a notamment permis d'ébaucher un protocole afin de gérer la manière dont les organismes nord-américains se transmettent de l'information sur des questions qui les préoccupent au même titre, et d'ébaucher des lignes directrices relatives à la réexpédition, dans leur pays d'origine, des spécimens d'espèces sauvages qui sont saisis. Les organismes d'exécution participants sont en train d'examiner ces deux documents.

Le Secrétariat et les organismes d'exécution des lois sur les espèces sauvages ont entrepris de mettre sur pied un programme de formation nord-américain de trois ans afin de répondre aux besoins et aux priorités de ces organismes en matière de renforcement des capacités. Il est particulièrement prévu de collaborer avec des agents d'exécution mexicains afin d'établir un cadre qui leur permettra d'élaborer et d'instaurer leur propre programme de formation en matière d'exécution des lois sur les espèces sauvages.

2.2.2 Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé

Les membres du Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution se sont réunis à Vancouver, dans le cadre d'une séance publique du CCPM, afin de discuter d'un projet de partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre. Cette réunion, à laquelle ont participé des représentants de l'industrie électronique du Canada, du Mexique et des États-Unis, a donné lieu à la présentation et à l'examen de travaux visant à délimiter la portée du projet ainsi que de la démarche proposée. La version finale du rapport sur ce projet tient compte des recommandations formulées au cours de cette réunion. Les membres du Partenariat sont censés se réunir en juin 2006 afin de déterminer les prochaines étapes des travaux, et cette réunion se tiendra à Halifax dans le cadre de celle des membres de la Table ronde canadienne sur la prévention de la pollution.

En ce qui concerne le volet de ce projet visant à « écologiser les chaînes d'approvisionnement », la CCE a terminé la première phase à laquelle ont participé vingt-huit PME du Mexique qui fournissent les sociétés Colgate-Palmolive, Bristol-Myers Squibb, Janssen-Cilag et Clarion. Les premiers résultats révèlent qu'il est notamment possible de réaliser des économies de près de 1 000 000 \$US et de 15 300 m³ d'eau par année, de réduire de 632,5 tonnes par année les émissions de dioxyde de carbone, et d'économiser également 112 tonnes de papier et de carton par année. La CCE a établi un rapport d'étape à ce sujet qu'elle présentera au cours de la prochaine session ordinaire du Conseil. Elle s'emploie maintenant à communiquer avec ses partenaires et de grandes sociétés au Mexique afin d'entreprendre des activités avec des fournisseurs de niveau intermédiaire dans divers secteurs industriels, et ce, en tenant compte des enseignements tirés au cours de la première phase du projet.

Pour ce qui est du troisième volet visant à renforcer les capacités de gestion de l'environnement dans l'État de Querétaro, la CCE a réalisé une étude des aspects juridiques d'une décentralisation des vérifications environnementales dont elle discute présentement avec le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur général chargé de la protection de l'environnement) et du *Secretaría de Desarrollo Sustentable* (ministère du Développement durable) de l'État de Querétaro.

2.2.3 Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et des aires essentielles

Afin de soutenir le processus de décentralisation que le gouvernement mexicain a entrepris dans les domaines de la conservation et de la gestion des espèces sauvages, la CCE s'est associée à la *Dirección General de Vida Silvestre* (Direction générale de la faune) afin de former des agents étatiques et municipaux travaillant dans les États frontaliers de Baja California, de Sonora, de Chihuahua et de Baja California Sud.

Plus de quarante instructeurs du Canada, du Mexique et des États-Unis représentant l'USGS, l'*US Fish and Wildlife Service* (USFWS, Service des pêches et de la faune des États-Unis), le *Texas Fish & Game* (Service de la pêche et de la chasse du Texas), le *New Mexico Fish & Game* (Service de la pêche et de la chasse du Nouveau-Mexique), Environnement Canada, le Service canadien de la faune, l'INE, le Semarnat, la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Commission nationale des aires naturelles protégées), la *Comisión nacional para el conocimiento y uso de la biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), et plusieurs universités et ONG, ont formé trente-cinq personnes de ces quatre États du nord du Mexique durant deux semaines. Les sujets abordés comprenaient notamment la valeur économique de la biodiversité, la délivrance de certificats et les règlements sur les espèces sauvages.

Un centre d'information, dénommé Naturamerica, a vu le jour afin de faire connaître les projets de la CCE relatifs à la biodiversité, ainsi que pour donner des renseignements sur les écorégions, les organismes et les espèces.

2.2.4 Gestion rationnelle des produits chimiques

Le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) propose de réorienter la démarche de la CCE dans ce domaine, prescrite par la résolution du Conseil n° 95-05, en tenant compte des priorités nationales des trois pays et du contexte mondial de gestion des substances chimiques. Cette nouvelle démarche délaissera les plans d'action relatifs à des substances déterminées pour orienter plus stratégiquement les travaux du projet de GRPC sur des groupes de substances, des secteurs industriels, et des systèmes et données compatibles. Il est également prévu de renforcer la contribution et la participation des intervenants et de recourir aux ressources de la CCE au cours de la réalisation des travaux. Cette nouvelle démarche, qu'énonce le document intitulé *Stratégie du groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*, a été soumise à l'examen des intervenants au cours de la réunion annuelle que le Groupe de travail sur la GRPC a tenue en avril dernier à Windsor, en Ontario, et elle sera présentée au Conseil en juin prochain.

En octobre 2005, la CCE a organisé un atelier à Mexico afin de faire valoir les solutions de remplacement au lindane dont traite la version récente du PARNA relatif au lindane et aux autres isomères du HCH. À la suite de l'approbation du Conseil, la CCE constituera un groupe de mise en œuvre de ce PARNA à l'échelle trinationale, et entreprendra un projet visant à rédiger des documents de sensibilisation adaptés à la culture des autochtones au sujet des risques que présentent l'exposition au lindane et son utilisation.

Les travaux dans le domaine de la réduction des risques que présente le mercure continuent de progresser. Dans le cadre d'un partenariat avec le Programme sur le mercure du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la CCE a coordonné un atelier sur les produits contenant du mercure ainsi que sur des solutions permettant de réduire l'exposition à cette substance. Cet atelier de renforcement des capacités qui s'est tenu à Mérida, au Mexique, en février 2006, s'est avéré très fructueux; les participants étaient originaires de plusieurs pays des Amériques, et l'un des observateurs de Minamata, au Japon.

En partenariat avec l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, la CCE est rendue à la dernière étape d'un projet pilote de planification intitulé *Hospitals for a Healthy Environment in Mexico* (Des hôpitaux en faveur d'un environnement salubre au Mexique) qui débutera l'automne prochain. Ce projet se fonde sur un programme fructueux de l'EPA et consiste à renforcer les capacités de réduire l'utilisation du mercure et des déchets qui en contiennent, y compris d'autres substances toxiques, dans les établissements de santé du Mexique. Un premier hôpital réalisera le projet pilote, et il est prévu d'inciter d'autres hôpitaux et établissements de santé à appliquer des méthodes favorables à l'environnement.

Les efforts déployés dans le cadre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène sont axés sur l'établissement d'un plan de mise en œuvre, et le groupe d'étude qui en a la responsabilité

prévoit se réunir à l'automne prochain pour établir un calendrier d'exécution. Un réseau de surveillance est en train de se mettre en place au Mexique avec la contribution de six échantillonneurs du Canada, et les efforts d'installation, d'échantillonnage et d'analyse sont en voie de coordination.

Le Groupe de travail sur la GRPC recommande fortement de mettre un terme à la mise en œuvre des PARNA relatifs au DDT et aux BPC en 2006, étant donné que les engagements pris dans le cadre de ces PARNA ont été bel et bien respectés. Ces deux PARNA ont fait l'objet d'un rapport de clôture respectif, et les mesures de suivi en matières de vérification et de conformité ont été confiées au Comité permanent sur la surveillance et l'évaluation environnementales.

2.3 Liens entre l'environnement et le commerce

Le 31 août, les représentants suppléants ont approuvé le Plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce que la CCE avait présenté au Conseil à Québec, en juin 2005. La CCE l'a affiché sur son site Web après l'avoir traduit, et elle l'a distribué aux participants au III^e Symposium sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce qu'elle a tenu à Montréal les 30 novembre et 1^{er} décembre 2005. Le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce, constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, a tenu trois réunions et cinq téléconférences afin d'approuver le plan et le budget du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce pour 2006, ainsi que de rédiger des documents en prévision de la session ordinaire du Conseil.

2.3.1 Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord

En collaboration avec les Parties, le Secrétariat a invité 40 représentants des trois pays à siéger au nouveau Comité d'experts en matière d'énergies renouvelables (CEER). Les derniers membres de ce comité ont été nommés à la mi-août 2005, et il a tenu sa première téléconférence le 24 août. Au cours de sa première réunion annuelle qui s'est déroulée en novembre 2005, à Washington, ce comité a recommandé au Secrétariat d'élaborer les cinq documents énumérés ci-dessous. Il a tenu une deuxième réunion à Cuernavaca, le 20 février 2006, afin d'examiner les documents qu'il avait commandés au cours de la première réunion, et les membres ont convenu des recommandations à formuler dans le livre blanc. À la suite de ces recommandations, la CCE a élaboré les documents suivants en 2005, dans le cadre de ce projet :

- *Fostering Renewable Energy in North America* (Promotion des énergies renouvelables en Amérique du Nord) - livre blanc -
- Estimation des émissions évitées au moyen de l'électricité renouvelable
- *Renewable Energy Financing Case Studies: Lessons to be Learned from Successful Initiatives* (Études de cas de financement d'énergies renouvelables : enseignements tirés d'activités fructueuses)
- Rapport sur la base de données relative aux lois et politiques en matière d'énergies renouvelables
- *Reviewing Gaps in Resource Mapping for Renewable Energy in North America* (Examen des lacunes dans la cartographie des sources d'énergies renouvelables en Amérique du Nord)

Le compte rendu des réunions et des téléconférences du CEER, la liste de ses membres ainsi que les documents élaborés dans le cadre de ce projet sont consultables, dans les trois langues, à l'adresse <www.cec.org/energy>.

Le livre blanc, qui sera présenté au Conseil, formule des recommandations aux Parties et à la CCE en vue de favoriser la production d'électricité renouvelable en Amérique du Nord. Une séance s'est tenue dans le cadre de la réunion du CEER, à Cuernavaca, afin d'examiner le rapport sur les lacunes dans les cartes de sources d'énergies renouvelables sur le continent. Cette réunion a donné lieu à la création de trois sous-

comités en vue d'établir trois cartes interfonctionnelles de l'Amérique du Nord illustrant le potentiel énergétique du soleil, du vent et de la biomasse.

L'Association canadienne de l'hydro-électricité, le *Green Industry Network* (Réseau pour une industrie verte) et les Comité consultatif national et Comité consultatif gouvernemental des États-Unis ont invité la CCE à présenter ses travaux sur les énergies renouvelables au cours de la réunion qu'ils ont tenue à Washington, le 6 avril 2006.

2.3.2 Promotion des achats écologiques

Le Plan de mise en œuvre du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord expose en détail les activités à entreprendre afin de favoriser l'achat de produits de nettoyage, de fournitures et de matériel de bureau écologiques (télécopieurs, photocopieurs et papier), ainsi que d'électricité renouvelable. Approuvé à la mi-septembre, ce plan prévoit les activités qui visent à faciliter le déroulement d'un processus multilatéral de conception de feuillets d'information à l'intention des acheteurs, afin de les sensibiliser à acheter de l'électricité renouvelable et des produits de nettoyage écologiques. Les activités concernant ces produits comprennent un projet pilote avec le fournisseur des services de nettoyage et d'entretien du Semarnat, ainsi qu'avec le secteur des produits de nettoyage au Mexique afin qu'ils privilégient la fabrication de produits qui ne nuisent pas à l'environnement. Cela permet maintenant au Semarnat d'élaborer une politique d'écologisation des achats pour ses services d'entretien et de nettoyage. Afin d'élaborer ces feuillets d'information, les responsables du projet ont continué de tenir des téléconférences mensuelles et se sont réunis à deux reprises, à savoir une fois en novembre à Montréal, et une autre fois en février 2006 à Miami à l'occasion du Sommet annuel de la *Chlorine-free Paper Association* (Association des produits sans chlore) auquel assistent habituellement plusieurs intéressés au projet. Par ailleurs, le sous-comité sur les fournitures de bureau écologiques a organisé une séance de consultation avec des intervenants du secteur du papier à l'occasion de la réunion annuelle du projet qui a eu lieu à Montréal.

L'outil en ligne Éco-Éval, qui permet d'évaluer des politiques d'approvisionnement écologiques, a subi des modifications pour le rendre plus convivial, et les utilisateurs ont beaucoup apprécié ces modifications. Les responsables du projet ont commencé à faire connaître cet outil, et la CCE lancera une campagne de promotion afin de le mettre davantage en valeur.

2.3.3 Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement

Ce projet a été approuvé pour 2006, mais ses activités ne débiteront que lorsque les Parties conviendront des espèces et des habitats à cibler, ou des autres projets à soutenir, notamment ceux relatifs à la GRPC ou au RRTP.

2.3.4 Le commerce et l'application des lois de l'environnement

Le Secrétariat a travaillé de concert avec le *National Center for Manufacturing Sciences* (Centre national des sciences de la fabrication) des États-Unis et le *Monterrey Institute of Technology* (Institut technologique de Monterrey) afin de réaliser la partie qui incombait au Mexique du site *Web Border Compliance Assistance Center* (Centre d'aide frontalier en matière de conformité), à l'adresse <www.bordercenter.org>. Ce site offre de l'information utile aux personnes qui se consacrent au commerce de déchets dangereux entre les États-Unis et le Mexique. Le Secrétariat est en train de concevoir un plan de promotion de ce site à l'intention des entreprises situées dans les *maquiladoras* du Mexique, entre autres pour qu'elles suggèrent des améliorations à apporter au site.

En novembre 2005, le Secrétariat a tenu un symposium international sur l'organisation judiciaire et le droit de l'environnement en association avec l'Universidad Panamericana et le Bureau régional pour l'Amérique latine du PNUE.

Bien que ce symposium ait porté principalement sur des questions environnementales et judiciaires qui touchent le Mexique, la participation de juges du Canada et des États-Unis a permis de donner une optique internationale aux discussions.

Ce symposium a offert aux participants la possibilité d'échanger leurs connaissances quant au fonctionnement des différents appareils judiciaires d'Amérique du Nord par rapport aux questions de fond relatives à l'environnement qui donnent lieu à des procédures. Il a servi également de tribune afin que les participants puissent approfondir leur connaissance des principes qui régissent le droit national et international de l'environnement, échanger leur expérience et les meilleures pratiques dans le domaine, et connaître de façon précise de quelle manière les divers appareils judiciaires tranchent les causes qui se rapportent à l'environnement.

Étant donné que ce symposium a constitué une réussite, le Secrétariat est en train d'étudier la possibilité, en compagnie de l'*Instituto de la Judicatura Federal* (Institut de la magistrature fédérale) et l'*Instituto de Estudios sobre Justicia Administrativa* (Institut d'études en droit administratif), de financer des cours sur le droit de l'environnement à l'intention des juges.

2.3.5 *Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration*

En collaboration avec Pêches et Océans Canada, la Conabio et l'USGS, la CCE a élaboré des lignes directrices trinacionales pour l'évaluation des risques qui seront mises à l'essai dans des eaux nord-américaines. On a déterminé que le commerce des poissons d'aquarium constitue la voie de pénétration qui suscite des préoccupations communes; le pléco suceur (*Plecostomus*) et le poisson-serpent représentent les deux espèces pilotes.

Le Secrétariat finance la collecte, l'intégration, la compatibilisation et l'analyse d'informations environnementales, économiques et sociales dont un groupe d'étude spécial a besoin au cours de la phase d'évaluation d'un essai sur place.

2.3.6 *Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA*

En collaboration avec Commerce international Canada et Affaires étrangères Canada et le soutien d'Hydro-Québec, le Secrétariat a organisé le III^e Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, à Montréal, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2005. Plus de 200 participants de toute l'Amérique du Nord ont assisté à ce symposium qui a particulièrement porté sur les incidences que les investissements et la croissance économique peuvent avoir sur l'environnement. Des chercheurs canadiens, mexicains et américains issus des milieux universitaire, gouvernemental et non gouvernemental ont présenté onze documents scientifiques qu'a choisis un comité consultatif trinational auquel siégeait des spécialistes représentant les secteurs public et privé. Une séance supplémentaire a permis de présenter, en collaboration avec Environnement Canada, Pollution Probe et Alcan, le point de vue des intervenants quant aux facteurs qui pourraient favoriser une croissance durable en Amérique du Nord. Dans le cadre de ce symposium, Commerce international Canada a également tenu un atelier et une consultation publique sur les effets environnementaux des accords de promotion et de protection des investissements étrangers. Les comptes rendus de ces réunions et séances seront publiés au cours de la prochaine session ordinaire du Conseil.

Comme les deux premiers, ce symposium a permis de mieux faire connaître au public les effets de la libéralisation du commerce sur l'environnement nord-américain. Le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce a convenu de faire porter le IV^e Symposium sur le secteur des services, et ce thème fera l'objet d'une annonce au cours de la session ordinaire du Conseil. Comme cela a été le cas précédemment, un groupe consultatif élaborera le cadre de référence des documents à présenter. Le

Groupe de fonctionnaires aidera également le Secrétariat à choisir les documents les plus pertinents et le conseillera sur l'organisation du Symposium.

2.4 Projets ayant pris fin en 2005

2.4.1 Activités relatives à la biodiversité

1. Réseau nord-américain d'aires marines protégées (AMP)

Un système nord-américain de surveillance des aires marines protégées est actuellement mis en place dans la région s'étendant de la Baja California à la mer de Béring à titre d'activité pilote; il s'agit d'AMP sœurs (Vizcaino et Loreto au Mexique et un groupe d'aires marines sous gestion aux États-Unis ainsi que sur la côte du Pacifique au Canada). Des gestionnaires d'AMP des trois pays se sont réunis du 21 au 23 février 2006 à Ventura, en Californie, afin de s'entendre sur des aires sœurs et sur des indicateurs communs en matières de biophysique, de socioéconomie et de gestion pour l'activité pilote.

2. Réseau d'écosystèmes de prairie

La CCE est en train d'établir un rapport sur les aires à conserver en priorité dans les Prairies d'Amérique du Nord en partenariat avec la Société canadienne pour la conservation de la nature et l'Université de Regina. Le rapport fait état du processus qui est appliqué pour déterminer si une aire doit être conservée en priorité dans les Prairies du centre de l'Amérique du Nord. Ce rapport technique est consultable, en anglais seulement, à l'adresse :

<http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=english&ID=1745>.

Plan d'action régional nord-américain pour la conservation (PARNA)

En novembre 2005, la CCE a instauré des plans d'action nord-américains de conservation de la tortue luth, du rorqual à bosse, du puffin à pieds roses, du chien de prairie, de la buse rouilleuse et de la chevêche des terriers. En 2006, les activités de mise en œuvre de ces plans d'action cadreront avec celles énumérées à la section 2.2.3.

- La tortue luth : Il est prévu de réaliser une évaluation des incidences de la pêche artisanale le long de la côte mexicaine du Pacifique sur les populations de tortue luth, et d'évaluer également les besoins des pêcheurs en matière de renforcement des capacités.
- Le puffin à pieds roses : Un projet de surveillance par satellite a débuté cette année afin de connaître les déplacements des puffins à pieds roses et la manière dont ils utilisent leur habitat en dehors de la période de reproduction. Cette surveillance par satellite sera exercée sur des oiseaux déterminés.
- Le rorqual à bosse : Une activité est en cours afin de soutenir un programme d'évaluation de l'état des espèces au large de la côte occidentale du Pacifique (SPLASH) en portant une attention particulière aux eaux qui entourent la péninsule de Baja California.

Facilitation du partage de données et d'informations en Amérique du Nord et promotion de la surveillance et de l'évaluation intégrés afin de mieux connaître l'état de la biodiversité sur le continent

Un centre d'information, dénommé Naturamerica, a vu le jour afin de faire connaître les projets de la CCE relatifs à la biodiversité, ainsi que pour donner des renseignements sur les écorégions, les organismes et les espèces.

2.4.2 La santé des enfants et l'environnement : rapport sur des indicateurs

Le 26 janvier 2006, la CCE a publié la version finale du rapport intitulé *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord : Premier rapport sur les indicateurs et les mesures disponibles.*

Ce rapport avait pour but de fournir aux décideurs et au public de l'information sur les principaux paramètres relatifs à la santé des enfants et à l'environnement en Amérique du Nord qui permettent de mesurer et de favoriser les changements. Ce rapport a fait l'objet d'un examen public en septembre et octobre 2005, et il est le fruit d'un travail intense, au cours des deux dernières années, de la part d'un groupe directeur comprenant des représentants gouvernementaux ainsi que des employés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et de la Commission mixte internationale (CMI). Il fait état de données nationales au sujet de treize indicateurs regroupés sous trois grands thèmes : l'asthme et les maladies respiratoires, les effets de l'exposition au plomb et à d'autres substances toxiques (y compris des pesticides) et les maladies d'origine hydrique. Cette activité, dirigée par la CCE, cadre avec l'Initiative mondiale d'élaboration d'indicateurs sur la santé des enfants et l'environnement qui a reçu l'aval des participants au Sommet mondial sur le développement durable. Cette activité est dirigée par l'OMS avec le soutien de l'EPA. Le rapport constitue une importante source de connaissances sur le plan régional qui peut éclairer la réalisation d'activités analogues dans d'autres parties du monde.

2.4.3 Programme d'action régional concernant le DDT

La CCE continue de faire partie des comités de direction et de travail du Programme d'action régional et de démonstration de solutions de rechange au DDT afin de lutter contre les vecteurs du paludisme au Mexique et en Amérique centrale. Au sein de ces comités, la CCE est chargée d'améliorer l'aspect environnemental du programme et de formuler des avis grâce aux capacités acquises au Mexique. L'élimination des stocks de DDT dans les huit pays d'Amérique représentera une réalisation considérable, et afin de se conformer aux termes des conventions de Stockholm, de Bâle et de Rotterdam, comme le recommande le PNUE, le comité de direction s'est mis en quête des méthodes les plus pertinentes et les plus rentables.

2.4.4 Divulgence de l'information environnementale

Les travaux sont terminés dans le cadre de l'étude visant à cerner le degré d'utilisation des recherches environnementales par le milieu financier dominant en Amérique du Nord qu'ont commandée Environnement Canada et la CCE. Cette étude a permis de savoir à quel point les entreprises et les secteurs se servent de ces recherches lorsqu'ils réalisent des évaluations en Amérique du Nord. Environnement Canada a publié le rapport qui a découlé de cette étude au cours de la conférence Globe.

2.4.5 Pratiques fructueuses en matière de qualité de l'eau

La CCE a réalisé deux vidéos éducatives et des DVD en collaboration avec l'*Instituto Mexicano de Tecnología del Agua* (Institut mexicain de technologie de l'eau) montrant des méthodes fructueuses d'irrigation dans les milieux ruraux de Tehuacan et d'Oaxaca. Ces vidéos, intitulées *Aguaxaca: La Tarea Común para Proteger el Agua* et *Agua para Siempre: Regeneración Ecológica para el Desarrollo Sostenible*, seront utilisées par cet institut dans le cadre d'un programme de formation.

2.4.6 Systèmes de gestion de l'environnement

La CCE a terminé l'établissement de son rapport intitulé *Bonnes pratiques des systèmes de gestion de l'environnement pour les petites et moyennes entreprises : Une perspective nord-américaine*, qui examine l'utilisation de ces systèmes dans les trois pays.

3. Renforcement des partenariats avec le secteur privé

Le 5 janvier 2006, le Secrétariat et l'EPA ont tenu une réunion à Washington afin d'étudier des moyens de faire participer le secteur privé aux activités de la CCE. Des représentants d'entreprises et de groupes de réflexion du secteur privé ont assisté à cette réunion.

Donnant suite au *Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants nord-américains*, en janvier 2006, le Secrétariat a entamé des discussions avec l'association mexicaine du ciment, la société Cemex, l'Association canadienne du ciment et la *Portland Cement Association* (Association du ciment Portland) afin de faciliter l'examen de méthodes normalisées pour que les entreprises nord-américaines de l'industrie du ciment déclarent leurs émissions. Des efforts sont déployés pour que le rapport *À l'heure des comptes* de cette année comprenne un chapitre spécial sur l'industrie du ciment en Amérique du Nord. Le rapport fera également mention des travaux entrepris par le WBCSD dans le cadre de son programme visant à assurer la durabilité de l'industrie du ciment.

Les 22 et 23 février 2006, le Secrétariat a participé à un atelier à Ottawa organisé par le New Directions Group, un groupement d'entreprises qui s'occupe d'accords de rendement négocié en Amérique du Nord. Des représentants d'entreprises et de groupes de réflexion du secteur privé ont participé à cet atelier, ainsi que des représentants d'organismes environnementaux étatiques des États-Unis et provinciaux du Canada. Au cours de cet atelier, le procureur général adjoint du Profepa, M. Raul Tornel, a fait un exposé sur le programme de vérification environnementale du Mexique.

En février 2006, le Secrétariat a assisté à la réunion mensuelle du conseil d'administration de l'*Instituto de Protección al Ambiente de Nuevo León* (Institut de protection de l'environnement du Nuevo León) une association environnementale qui est affiliée à la *Cámara Nacional de la Industria de Transformación* (Chambre nationale de l'industrie de transformation) du Nuevo León. Cette réunion avait pour but de faire valoir les travaux de la CCE auxquels participe le secteur privé (p. ex., l'écologisation des chaînes d'approvisionnement et les travaux relatifs au RRTP). Le Secrétariat s'est également réuni avec l'*US-Mexico Chamber of Commerce* (Chambre de commerce États-Unis - Mexique), qui a récemment mis en œuvre un programme afin que la production des PME de la Bajío Region soit plus propre. Ce programme vise cinq secteurs : l'automobile, les produits chimiques, les soins de santé, le tourisme et le tannage. Les représentants de cette chambre de commerce sont intéressés à en savoir davantage sur le projet de la CCE concernant l'écologisation des chaînes d'approvisionnement.

4. Communications sur des questions d'application

État des communications visés à l'article 14 de l'ANACDE

Depuis juin 2005, le Secrétariat a reçu trois nouvelles communications, a rendu trois décisions en vertu des paragraphes 14(1) et 14(2) de l'ANACDE et une autre en vertu du paragraphe 15(1), a recommandé la constitution d'un dossier factuel, a soumis deux ébauches de dossiers factuels à l'examen du Conseil et rendu public un dossier factuel conformément à la résolution du Conseil n° 05-09. En outre, le Secrétariat est en train de constituer quatre autres dossiers factuels et attend un vote du Conseil afin de savoir si trois communications justifient la constitution d'un dossier factuel respectif. Un bilan plus détaillé de ces communications est présenté ci-dessous.

L'état des **onze** communications en cours d'examen est le suivant en date du **24 mai 2006** :

Dossiers factuels en voie de parachèvement avant de faire l'objet d'un vote par le Conseil :

Le Secrétariat est en train d'incorporer les observations du Canada et des États-Unis dans les dossiers factuels se rapportant aux communications suivantes :

- 1) **SEM-02-001 (Exploitation forestière en Ontario)** et **SEM-04-006 (Exploitation forestière en Ontario II)** – concernent l'application, par le Canada, de l'alinéa 6a) du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* en rapport avec l'industrie forestière en Ontario.

- 2) **SEM-02-003 (Pâtes et papiers)** – concerne l'application, par le Canada, du paragraphe 36(3) de la *Loi sur les pêches* et des dispositions du *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* en rapport avec dix usines situées en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Dossiers factuels en voie de constitution :

Tel que le Conseil l'a prescrit, les dossiers factuels se rapportant aux communications suivantes sont en voie de constitution :

- 1) **SEM-03-004 (ALCA-Iztapalapa II)** – concerne l'application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec une plainte déposée par l'auteur auprès du Profepa.
- 2) **SEM-03-005 (Technoparc de Montréal)** – concerne l'application, par le Canada, de la *Loi sur les pêches* par la Ville de Montréal en rapport avec le rejet dans le fleuve Saint-Laurent de polluants toxiques à partir du site du Technoparc.

Attente d'un vote du Conseil à la suite d'un avis du Secrétariat estimant justifié de constituer un dossier factuel relativement aux communications suivantes :

- 1) Le 5 décembre 2005, à la suite de la réponse des États-Unis, le Secrétariat a recommandé au Conseil de constituer un dossier factuel relativement à la communication **SEM-04-005 (Centrales électriques au charbon)** – concerne l'application, par les États-Unis, de la *Clean Water Act* (Loi sur la qualité de l'eau) fédérale à l'égard des émissions de mercure des centrales électriques alimentées au charbon, car ces émissions dégraderaient des milliers de rivières, de lacs et d'autres plans d'eau un peu partout aux États-Unis.
- 2) Le 18 mai 2005, à la suite de la réponse du Mexique, le Secrétariat a recommandé au Conseil de constituer un dossier factuel relativement à la communication **SEM-03-003 (Lac de Chapala II)** – concerne l'application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec le bassin Lerma-Chapala-Santiago-Pacifique.
- 3) Le 5 mai 2005, à la suite de la réponse du Canada, le Secrétariat a recommandé au Conseil de constituer un dossier factuel relativement à la communication **SEM-04-007 (Véhicules automobiles au Québec)** – concerne l'application, par le Canada, du *Règlement sur la qualité de l'atmosphère* et de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec en rapport avec les émissions des véhicules automobiles légers d'un modèle postérieur à 1985.

Attente d'une décision quant à savoir si la constitution d'un dossier factuel relativement aux communications suivantes est justifiée en vertu du paragraphe 15(1) :

- 1) **SEM-05-002 (Îles Coronado)** – concerne l'application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec la construction d'un terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié tout près des îles Coronado, lesquelles constituent un lieu de reproduction d'oiseaux marins.
- 2) **SEM-05-003 (Pollution environnementale à Hermosillo II)** – concerne l'application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec la pollution atmosphérique dans des zones relevant des autorités étatiques et municipales.

Examen de la nouvelle communication suivante en vertu de l'article 14 :

- **SEM-06-002 (Lac Devils)** – concerne l'application, par les États-Unis et le Canada, du *Traité des eaux limitrophes internationales* de 1909 en permettant à des substances biologiques polluantes provenant du lac Devils de traverser la frontière entre les États-Unis et le Canada et de pénétrer dans les eaux du lac Winnipeg et d'autres eaux canadiennes.

5. Administration et finances

Ressources financières

La CCE a reçu la totalité de la contribution de chacune des Parties pour l'exercice 2005. En outre, le Mexique a complètement payé sa contribution pour 2006 et le Canada a effectué un premier versement de cette contribution.

Le 28 février 2006, la CCE a fait parvenir aux Parties le rapport trimestriel pour la période ayant pris fin le 31 décembre 2005.

La vérification annuelle externe pour l'exercice 2005 a eu lieu du 13 au 30 mars 2006, et dès que les vérificateurs transmettront leurs conclusions à la CCE, celle-ci les mettra à la disposition des Parties.

Ressources humaines

En janvier 2006, M. Paolo Solano a été engagé par l'Unité des communications sur les questions d'application à titre de conseiller juridique.

M. Rolando Ibarra a été réaffecté au poste de gestionnaire de programme, Établissement de partenariats, et M. Timothy Whitehouse à celui de gestionnaire de programme, Projet spéciaux.

Le processus de recrutement est terminé en vue de pourvoir les postes de gestionnaire de programme, Environnement, économie et commerce, et de gestionnaire de programme, Droit et politiques de l'environnement. À la demande des Parties, l'engagement de nouveaux titulaires à ces postes est reporté jusqu'à nouvel avis.

Le processus de recrutement est terminé en vue de pourvoir les postes de gestionnaire de programme, Information nécessaire à la prise de décisions, et de rédacteur en chef des publications de langue espagnole. Également dans ces deux cas, l'engagement de nouveaux titulaires à ces postes est reporté jusqu'à nouvel avis.

Programme de stages

Ce programme a pour but de donner à des étudiants de niveau supérieur dans des disciplines pertinentes la possibilité de contribuer aux travaux de la CCE. Le Secrétariat a choisi trois de ces étudiants pour faire un stage dans ses services du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Ils travailleront dans les secteurs de programme relatifs à l'environnement, à l'économie et au commerce, et au droit et aux politiques de l'environnement, ainsi qu'au sein de l'Unité des communications sur les questions d'application.

6. Communications

Des communications efficaces et en temps opportun avec les partenaires des programmes, le public et les intervenants, font partie intégrante de la mission de la CCE. Le Secrétariat a recours à diverses techniques pour publier ses documents d'information et renseigner le public sur les travaux de la Commission.

Les douze derniers mois offrent de nombreux exemples qui illustrent cette situation.

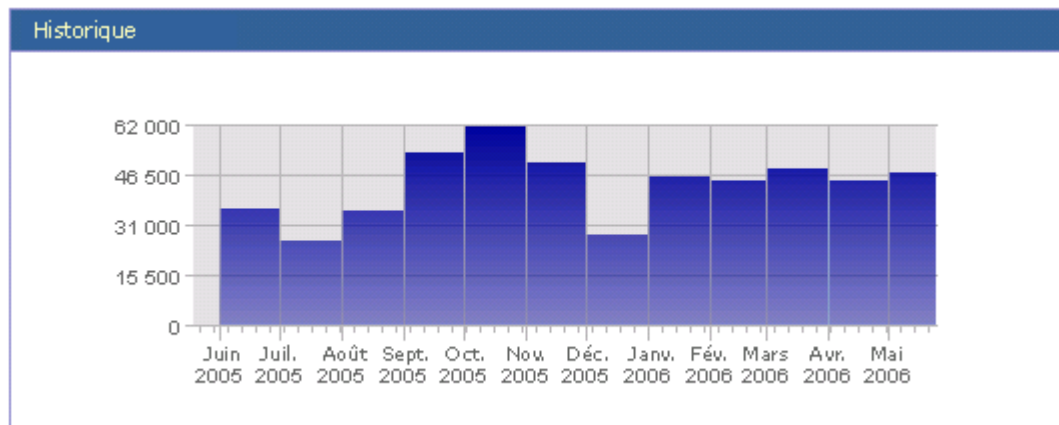
Publications et distribution

Depuis juin 2005, le Service des communications a révisé, traduit et publié 17 rapports importants, notamment les suivants : *Marine Priority Conservation Areas : Baja to the Bering Sea* (Aires de conservation prioritaires de la Baja California à la mer de Béring); *Regard vers l'avenir : Plan stratégique de la Commission de coopération environnementale pour 2005 à 2010*; *Le commerce illégal d'espèces sauvages : La perspective de l'Amérique du Nord*; six plans d'action nord-américains de conservation; *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord : Premier rapport sur les indicateurs et les mesures disponibles* (en partenariat avec les trois gouvernements ainsi que l'OMS, l'OPS et la CMI); *Bonnes pratiques des systèmes de gestion de l'environnement pour les petites et moyennes entreprises : Une perspective nord-américaine*; *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*. Les autres publications comprennent les numéros 15 à 17 de *Trio* ainsi que le dernier dossier factuel relatif à la communication SEM 00-006 (Tarahumara).

Au cours de cette période, la CCE a également publié dans son site Web 236 documents concernant son programme de travail (dont des documents de référence et de réunion [ordres du jour, exposés, etc.], des communiqués et d'autres documents), ainsi que des documents élaborés par l'Unité des communications sur les questions d'application, le CCPM et le Conseil.

Le fait de donner aux internautes la possibilité d'imprimer directement la majorité des documents ou après les avoir téléchargés, à partir du site <www.cec.org>, élargit la portée des publications de la CCE tout en lui permettant de réduire ses coûts d'impression d'exemplaires de document.

Visites mensuelles dans le site Web de la CCE



(De juin 2005 à juin 2006, le site a reçu 524 526 visites au total d'internautes distincts, soit 43 710 en moyenne tous les mois.)

Les visites d'internautes du Canada et des États-Unis représentent 35 à 45 % du total mensuel; celles d'internautes du Mexique représentent 10 à 20 % de ce total.

Téléchargement de fichiers PDF

De juin 2005 à juin 2006, le site Web de la CCE a donné lieu au téléchargement de quelque 28 000 documents à partir de diverses pages, soit 2 300 en moyenne tous les mois.

Sensibilisation du public

Moyens électroniques – En plus d'utiliser le site Web, quelque 4 100 personnes se sont inscrites à l'une ou à plusieurs des listes de distribution générale par courriel de la CCE.

Activités – La CCE continue de se réunir avec le public dans le cadre d'activités, de conférences et de forums environnementaux. Elle a tenu un stand de publications et d'information à l'atelier international

sur les prévisions et les applications en matière de qualité de l'air organisé en février à Banff, en Alberta, et à la conférence Globe de mars 2006 qui a eu lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique. Au mois de mars également, la CCE a aidé ses partenaires des programmes d'atlas du Canada, du Mexique et des États-Unis à présenter aux visiteurs de l'exposition cadrant avec le Forum mondial de l'eau à Mexico le projet d'atlas environnemental nord-américain ainsi que la plus récente couche de données sur les bassins hydrographiques.

Rapports trimestriels

Depuis le premier trimestre de 2005, le Service des communications de la CCE a établi et publié des rapports trimestriels sur la portée et les incidences de ses relations avec les médias et de ses activités de sensibilisation sur l'Internet. On peut consulter ces rapports, en anglais seulement, à l'adresse <http://www.cec.org/qcomrapports/>.

Relations avec les médias

La CCE a obtenu une couverture de ses activités par plusieurs médias de premier plan au cours des douze derniers mois. En janvier, la publication du rapport intitulé *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord : Premier rapport sur les indicateurs et les mesures disponibles* a donné lieu à 63 mentions dans les médias. Au Canada, ce rapport a fait l'objet d'articles dans le *Globe and Mail* et le *National Post*, et de reportages à CBC, à CTV et à Global. Aux États-Unis, *Voice of America* a également fait état de ce rapport tout comme les journaux mexicains *El Sol de México* et *El Universal*. Peu de temps avant, en décembre, l'annonce de la publication des six plans d'action nord-américains de conservation a suscité des mentions dans plusieurs médias du Mexique, dont des articles dans *La Jornada* et *Reforma*.

Communiqués et avis par serveur de liste

De juin 2005 à juin 2006, la CCE a publié 26 communiqués, dont 19 avis qui concernaient des communications sur les questions d'application des lois. Un suivi des médias, qui s'est principalement limité aux médias écrits, a permis de recueillir 191 coupures de presse durant cette période. Un nombre de 143 articles publiés dans les quotidiens ont pu être lus par 11 286 535 personnes.

Principaux articles diffusés :

Le 17 mai 2006

Un rapport met en relation les rejets industriels et la santé des enfants

La Commission de coopération environnementale (CCE) a publié aujourd'hui un « appel pour accroître les efforts en vue d'identifier les sources et les niveaux d'exposition aux substances chimiques industrielles et les risques qu'elles présentent pour la santé des enfants ».

Le 18 avril 2006

La CCE invite le public à commenter l'ébauche d'une stratégie de GRPC

Les responsables du projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) de la Commission de coopération environnementale (CCE) sollicitent l'opinion du public sur une nouvelle stratégie de GRPC en Amérique du Nord. Le public peut maintenant examiner et commenter cette ébauche, intitulée *Stratégie du Groupe de travail sur la GRPC de la CCE d'ici 2020 dans le cadre des domaines prioritaires de Puebla*.

Le 6 avril 2006

Des églises aident leurs voisins du Sud et l'environnement en célébrant le dimanche des Rameaux avec des feuilles de palmier « écologiques »

Des églises situées dans 34 États américains ont contribué à protéger les forêts tropicales humides, à stimuler l'emploi et à créer des bourses d'études en achetant plus de 80 000 feuilles de palmier « écologiques » pour les cérémonies du dimanche des Rameaux, le week-end prochain.

Le 4 avril 2006

La CCE reçoit une communication faisant état de mesures canadiennes et américaines relativement au projet de détournement de l'eau du lac Devils

Le 30 mars 2006, le Sierra Legal Defence Fund, au nom de Les Amis de la Terre – Canada, de Friends of the Earth US, de People to Save-the-Sheyenne River Inc., des D^{rs} Thelma Paulson et Gary Pearson du Dakota du Nord, et de M^{me} Claire Sevenhuysen et de M. Lawrence Price du Manitoba (« les auteurs »), a présenté une communication de citoyen au Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) alléguant que le Canada et les États-Unis omettent d'assurer l'application efficace des dispositions en matière de lutte antipollution du *Traité des eaux limitrophes internationales* de 1909 (« le Traité ») relativement à la construction et à l'exploitation d'une décharge, par l'État du Dakota du Nord, visant à drainer l'eau du lac Devils dans la rivière Sheyenne, le bassin de la rivière Rouge, le lac Winnipeg et le réseau hydrographique de la baie d'Hudson.

Le 23 mars 2006

La construction écologique fait l'objet d'un nouveau rapport indépendant

Le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) a annoncé aujourd'hui qu'il avait entrepris l'établissement d'un rapport indépendant sur les débouchés et les défis de l'écologisation de la construction en Amérique du Nord.

Le 30 janvier 2006

La CCE reçoit une communication concernant Ex Hacienda El Hospital

Le 26 janvier 2006, M. Carlos Álvarez Flores (« l'auteur ») a présenté une communication au Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord dans laquelle il allègue que le Mexique omet d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement en rapport avec un terrain contaminé par des métaux lourds sur le site de l'Ex Hacienda El Hospital, à Cuautla, dans l'État de Morelos.

Le 26 janvier 2006

Le rapport nord-américain sur les indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement : une première mondiale

La Commission de coopération environnementale (CCE), en partenariat avec des organisations internationales de santé publique ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, a publié aujourd'hui le tout premier rapport relatif aux indicateurs des effets de l'environnement sur la santé des enfants en Amérique du Nord.

Le 9 janvier 2006

La CCE publie un dossier factuel sur Tarahumara

La Commission de coopération environnementale (CCE) a rendu public aujourd'hui un dossier factuel concernant des allégations selon lesquelles le Mexique omet d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement en refusant l'accès au système de justice environnementale aux peuples autochtones de la Sierra Tarahumara, dans l'État de Chihuahua.

Le 13 décembre 2005

Le Secrétariat de la CCE recommande la constitution d'un dossier factuel relatif à la communication sur les centrales électriques au charbon

Le 5 décembre 2005, le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord a rendu public un document dans lequel il recommande au Conseil de la CCE de constituer un dossier factuel relatif à la communication SEM-04-005 (Centrales électriques au charbon).

Le 30 novembre 2005

Publication de plans de conservation pour six espèces sauvages

La Commission de coopération environnementale (CCE), en collaboration avec des organismes fédéraux,

des scientifiques, des chercheurs universitaires et des organisations non gouvernementales, a rendu publics aujourd'hui les premiers plans trinationalaux de conservation d'espèces sauvages d'Amérique du Nord.